



## Étude sur le **dépôt légal** de documents **audiovisuels** de la Section Audiovisuel et Multimédia (AVMS) de l'IFLA (l'International Federation of Library Associations )

### Problématique

La Section Audiovisuelle et Multimédia (AVMS) de l'IFLA entreprend d'étudier l'état du dépôt légal de documents audiovisuels à travers le monde. Actuellement, peu d'informations sont disponibles à ce sujet alors que le besoin d'information est grand, dans la mesure où ces documents sont menacés de disparition. Afin de mener à bien cette étude, nous cherchons à sonder les divers pays pour apprendre quel est l'état de leurs collections audiovisuelles, quelle est la nature de leurs réglementations et quelles sont les situations particulières qui les concernent. Par ailleurs, beaucoup de pays n'ayant aucune législation, il nous paraît primordial de dresser un portrait fidèle de la situation des organismes en charge du dépôt légal. Pour débiter les travaux, nous avons développé un questionnaire afin d'effectuer une collecte de données. Nous vous invitons donc à prendre quelques minutes de votre temps pour participer à ce vaste projet qui s'inscrit parmi les grands défis de notre modernité.

Merci chaleureusement de votre collaboration.

### **Section I : Questions d'ordre général**

#### 1- Questions d'ordre général concernant votre organisme :

Nom officiel de votre organisme :

---

Adresse postale :

---

---

Pays :

---

N° de téléphone de l'organisme :

---

Télécopie / Fax :

---

URL (le cas échéant) :

---

#### 1.1- Questions d'ordre général concernant la personne contact :

Nom:

---

Responsabilité au sein de l'organisme :

---

N° de téléphone de la personne contact :

---

Télécopie / Fax :

---

Email :

---

Si la personne contact est différente de la personne répondant au questionnaire, merci de préciser l'identité du répondant, ainsi que sa responsabilité au sein de l'organisme :

---

## Section II : Dépôt légal

2.1- Votre pays possède-t-il une législation portant sur le dépôt légal (soit, la collecte et la conservation de documents publiés, produits ou diffusés dans votre pays, en vue de constituer une collection patrimoniale) ?

Oui

Si oui, quelle est son appellation ? (Exemple : Le code du patrimoine du 20 février 2004 (articles L131-1 à L133-1 relatifs au dépôt légal), en France)

---

Non (Si vous avez répondu non, veuillez passer directement à la question 2.3)

2.2- Depuis quelle année le dépôt légal est-il en vigueur ?

Pour les documents textuels (monographies, périodiques, etc.) ?

---

Pour les documents audiovisuels (ressources numériques, photographies, enregistrements sonores, films, émissions de télévision, etc.) ?

---

2.3- Si votre pays ne possède pas de dépôt légal, existe-il une procédure faisant office de dépôt légal ?

Oui

Si oui, quelle est-elle ?

---

Non

Si non, existe-t-il des projets de mise en place d'une collection patrimoniale réglementée ? Le cas échéant, quels sont-ils ?

---

2.4- D'autres législations ont-elles cours, comme celle sur le Copyright ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles ?

---

2.5- La législation de votre pays inclut-elle l'archivage des documents audiovisuels, c'est-à-dire les documents graphiques (photographies, affiches, estampes, gravures, etc.), films (Beta Cam, VHS, DVD, etc.), enregistrements sonores (cylindres, disques vinyles, cassettes audio, CD, etc.), logiciels, bases de données, périodiques en ligne, e-books, livres audio, etc. ?

Oui

Non

Si oui, quelle est la nature de cette clause ?

---

---

2.6- La législation de votre pays englobe-t-elle aussi les documents audiovisuels sur supports numériques?

- Oui  
 Non

2.7- Votre organisme est-il dépositaire du dépôt légal ?

- Oui  
 Non

Si oui, l'est-il pour tous les types de documents ?

---

---

---

2.8- Quels sont les autres organismes qui participent à l'archivage des documents dans votre pays, pour quels types de documents ?

---

---

---

### **Section III : Financement**

3.1- Votre organisme est-il financé pour la charge du dépôt légal ?

- Oui  
 Non

Si oui, est-ce un financement total ou partiel ?

---

---

---

3.2- Recevez-vous une aide financière pour gérer votre collection audiovisuelle ?

- Oui  
 Non

Si oui, quel pourcentage de l'ensemble de votre financement représente cette aide ?

---

---

---

## Section IV : L'état de la collection audiovisuelle

4.1- Quels types de documents audiovisuels votre organisme collecte-t-il à titre de dépôt légal ?

Images fixes : (Exemples : photographies en noir & blanc, diapositives, photographies numériques, etc.)

---



---



---

Vidéos : (Exemples : Longs métrages sur film, émissions de télévision sur ruban magnétique, courts métrages sur support numérique, etc.)

---



---



---

Audio : (Exemples : enregistrements sonores sur ruban de cire, sur cassettes, sur CD-DVD, sur support numérique, etc.)

---



---



---

4.2- Pouvez-vous estimer le nombre de documents pour chaque type ?

Images fixes :

\_\_\_\_\_ Mètres linéaires \_\_\_\_\_ Espace mémoire (exemples d'unité : To, Go, Mo)

Vidéos analogiques :

\_\_\_\_\_ Mètres linéaires \_\_\_\_\_ Espace mémoire (exemples d'unité : To, Go, Mo)

Vidéos numériques:

\_\_\_\_\_ Mètres linéaires \_\_\_\_\_ Espace mémoire (exemples d'unité : To, Go, Mo)

Audio :

\_\_\_\_\_ Mètres linéaires \_\_\_\_\_ Espace mémoire (exemples d'unité : To, Go, Mo)

4.3- Quels sont vos critères d'acquisition concernant les documents audiovisuels :

Type de production (production locale, internationale, co-production, etc.) ?

---



---



---

Langue des documents ?

---



---

Type de diffusion (diffusion locale, internationale, publique, privée, etc.) ?

---



---



---

Type de documents (support analogique et/ou numérique, type de format, etc.) ?

---

---

---

---

---

Autre

---

---

---

4.4- Cochez l'énoncé qui décrit le mieux l'état de votre collection patrimoniale audiovisuelle :

- Très bon  
 Acceptable dans l'ensemble  
 En cours de deterioration  
 Très détérioré  
 Autre :

---

---

---

4.5- Disposez-vous d'installations particulières pour assurer la préservation et la conservation de vos documents audiovisuels ?

- Oui  
 Non

4.6- La collection audiovisuelle est-elle accessible au public ?

- Oui, en accès libre  
 Oui, mais seulement sous conditions, que voici :

---

---

---

- Pas du tout

*L'AMVS vous remercie pour votre aimable contribution à ce questionnaire.  
N'hésitez pas à nous faire part de tout autre commentaire.*